



Informations sur les agents pathogènes chez l'homme

Que sont les légionelles ?

Les légionelles sont des bactéries pouvant déclencher différentes pathologies chez l'être humain, de symptômes grippaux à des pneumonies virulentes. Ce sont des bacilles répandus dans le monde entier en petites quantités comme composants naturels des eaux de surface et dans les nappes phréatiques.

La légionelle se reproduit à des températures comprises entre 25°C et 45°C. Au-delà de 60°C, en général, elle meurt et en dessous de 20°C elle ne se reproduit presque pas. On trouve les agents pathogènes surtout dans les réservoirs artificiels, tels que les conduites d'eau dans les bâtiments, où les températures correspondantes constituent les conditions idéales pour leur reproduction. Les légionelles prolifèrent particulièrement dans les dépôts et revêtements des conduits.

Comment la légionelle se transmet-elle ?

Elle se transmet par le biais de fines gouttelettes renfermant le germe.

Les agents pathogènes sont transmis dans l'eau et les aérosols. Les gouttelettes contaminées se répartissent dans l'air où elles peuvent être inspirées. Les sources de contamination sont par exemple les douches, les jacuzzis, les humidificateurs ou les robinets, ainsi que les tours de refroidissement. Il existe cependant aussi d'autres sources de contamination.

Il est très rare de se contaminer en buvant de l'eau si vous avalez de travers.

Important : La légionelle ne se transmet pas d'homme à homme.

Quels sont les symptômes de la maladie ?

La légionelle provoque chez l'homme deux pathologies différentes:

Légionellose/pneumonie

La maladie du légionnaire, ou pneumonie à légionellose, est une forme de pneumonie. Elle peut s'exprimer par une toux, des frissons, des maux de têtes, une forte sensation de faiblesse et une fièvre élevée. Le patient peut également être pris diarrhée ou être dans un état de confusion. La pneumopathie est généralement compliquée mais lorsqu'elle est correctement prise en charge, le patient a de bonnes chances de guérir.

Fièvre de Pontiac

La fièvre de Pontiac est une autre forme de la maladie encore mal comprise, provoquée également par la légionelle. Elle s'exprime par des symptômes grippaux (fièvre, malaise, maux de tête et douleurs articulaires) sans se transformer en pneumopathie. La maladie disparaît en général toute seule au bout d'une semaine.

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

Les premiers symptômes de la légionellose apparaissent au bout de 2 à 10 jours avec les agents pathogènes. Il faut compter entre 5 heures à 3 jours, en moyenne 1 à 2 jours entre la contamination et la déclaration de la fièvre de Pontiac.

Quelle que soit la forme de la pathologie, le patient n'est pas contagieux.





Informations sur les agents pathogènes chez l'homme

Qui est particulièrement vulnérable ?

Les personnes souffrant d'une déficience immunitaire, les personnes âgées ou les fumeurs. Un traitement médicamenteux peut entraîner une déficience immunitaire, lorsqu'il affaiblit le système immunitaire.

Les hommes sont plus vulnérables que les femmes et les enfants ne sont que très rarement contaminés.

Que faire en cas de contamination ?

- ▶ Une pneumonie par infection à la légionelle doit être traitée par antibiotiques et en général à l'hôpital.
- ▶ À l'instar des maladies grippales, la fièvre de Pontiac requiert un traitement qui soigne les symptômes.
- ▶ En cas de maladie, il est important de détecter et d'éliminer rapidement les sources de contamination afin d'éviter toute propagation de la maladie.

Comment me protéger ?

Il est important d'éviter la prolifération des légionelles dans les conduits des installations d'eau potable.

Les installations et l'entretien des systèmes d'eau potable sont soumis à des réglementations techniques spéciales. La réglementation sur l'eau potable impose d'effectuer un prélèvement régulier d'eau dans les grandes installations et les bâtiments publics ainsi que dans les installations commerciales. Il est impératif de signaler aux autorités toute concentration dépassant une limite fixée.

Les *mesures de sécurité* suivantes peuvent permettre d'éviter une prolifération massive des légionelles dans les systèmes d'eau chaude d'une habitation :

- ▶ En général, il faut utiliser régulièrement les conduites d'eau et éviter tout bras mort dans le système de conduits, pour éviter toute formation d'eau stagnante.
- ▶ Dans un foyer avec un chauffe-eau central, réglez la température du chauffe-eau à 60°C minimum. La température de l'eau courante doit toujours être de plus de 55°C à tout endroit.

Il n'existe pas de vaccin contre les légionelles.

Où puis-je m'informer ?

L'administration de santé locale se tient à votre disposition pour toute question. L'infection à légionelles étant une maladie devant être déclarée, elle vous fournira des informations sur la situation actuelle et dispose d'une grande expérience en la matière.

Vous trouverez des informations sur cette maladie sur le site web de l'Institut Robert Koch (www.rki.de/legionellen).

Vous trouverez des informations sur la protection contre les infections sur la page du Centre fédéral pour l'éducation à la santé, Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (www.infektionsschutz.de).



STEMPEL

Éditeur :

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.
Tous droits réservés.

Rédigé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. (fédération allemande des médecins de la santé publique) et avec l'approbation de l'Institut Robert Koch.

Ces informations publiques peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site web www.infektionsschutz.de.

